

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019 et point sur l'impact de la pandémie de Covid-19

Le 1^{er} avril 2020, le Groupe LISI a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son Document d'Enregistrement Universel 2019 incluant le rapport financier annuel et le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise.

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 est tenu gratuitement à la disposition du public, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et peut être consulté sur le site Internet du Groupe www.lisi-group.com. Il est également disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

La version anglaise du Document d'Enregistrement Universel 2019 sera prochainement disponible sur le site Internet du Groupe.

La crise du Covid-19 est un événement majeur qui affecte globalement l'ensemble de nos activités. Au moment où le Document d'Enregistrement Universel est écrit, il est impossible de chiffrer l'impact de cette crise sur la situation économique et financière, même s'il sera significatif.

Les scénarii simulés dans les conditions actuelles montrent que le Groupe n'a pas de risque de continuité d'exploitation compte-tenu de la solidité de son bilan.

En revanche, l'impact à venir étant encore incertain pour ses clients, le Groupe LISI suspend les perspectives énoncées dans son communiqué de presse du 19 février 2020.

Lorsque les impacts sur l'activité et les mesures d'ajustement pourront être évalués avec suffisamment de précision, le Groupe les partagera avec le marché.

Report Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2020 (avant le 30 juin 2020)

La société LISI informe ses actionnaires que dans le contexte exceptionnel et évolutif lié à la pandémie Covid-19, le Président de son Conseil d'Administration, Monsieur Gilles KOHLER en concertation avec les Administrateurs a convoqué un nouveau Conseil d'Administration qui se tiendra la semaine prochaine. Ce dernier est appelé à décider formellement du report, avant le 30 juin 2020, de la tenue de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société LISI initialement prévue le 24 avril 2020 afin de soumettre à son approbation une nouvelle proposition d'affectation du résultat 2019.

Dès que le Conseil d'Administration aura fixé la nouvelle date de l'Assemblée Générale, la société LISI publiera un nouveau communiqué aux fins d'information de ses actionnaires, sans préjudice de l'accomplissement des formalités légales.

Contact

Emmanuel VIELLARD

Téléphone : 03 84 57 00 77

Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

Site Internet : www.lisi-group.com